

**CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS**  
**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 27 MARS A 19H30**

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER , Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON , M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), Mme Claire DURANTE , M. Gérard CUROT , Mme Evelyne GAILLOT , M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY , Mme Annie HENNEAU, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : Mme Marie-Hélène MAILLARD (procuration à Karine Bassard), M. Maxime SAGETTE (procuration à Bernard Milloir) ,M. Yves COURTOT (procuration à Mme Monique Garnier ) , M. Christian CLEMENT (procuration à René Dessérée), Mme Nicole FILLON (procuration à Claire Durante), Mme Jeanine BERTHELOT

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Travaux réseau d'assainissement et d'eaux pluviales Centre Bourg

A l'origine, la maîtrise d'œuvre avait été confiée à la SPEE pour la totalité du projet de travaux d'assainissement de priorité 1 identifié dans le diagnostic 2008.

Avant d'effectuer les travaux d'aménagement du Centre Bourg, il est nécessaire de procéder à la réfection des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales, qui ont fait l'objet d'un marché spécifique.

Pour plus de simplicité, c'est VERDI déjà en charge des travaux d'aménagement et en accord avec SPEE, qui prendra en charge le suivi du marché d'eaux usées et eaux pluviales.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Pour le marché d'eaux usées et eaux pluviales, la commission d'appel d'offres s'est réunie. C'est l'entreprise SADE qui a été retenue.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau (jusqu'à 40%) et de la DETR (jusqu'à 20%).

2. Travaux réseau d'assainissement priorité 1 hors Centre Bourg

La maîtrise d'œuvre a été confiée à la SPEE.

Il y a 3 550 mètres de linéaire à refaire et 110 branchements à réhabiliter.

Le coût estimé est de 1 191 500€.

C'est un marché à bons de commande. Les travaux pourront donc être réalisés en 3 à 4 ans avec un montant de 0 à 500 000€ par tranche.

Les subventions auprès de l'Agence de l'eau et de la DETR seront sollicitées.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de lancer la consultation.

3. Lotissement communal

Pour déterminer le prix de vente au mètre carré, l'objectif est de dégager un produit net de 80.000€ au profit de la commune.

Le prix proposé est de 50€ TTC/m<sup>2</sup> soit 41.66€ HT/m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal accepte ce prix à l'unanimité.

4. Désherbage de la bibliothèque municipale

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette opération qui consiste à sortir de la bibliothèque les livres abîmés, obsolètes ou non empruntés selon un certain temps. Les livres ainsi sortis seront mis dans la boîte à lire de la commune ou donnés à l'école élémentaire ou à des associations.

5. Subvention fête du bœuf 2019

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'anticiper la subvention de 300€ pour la fête du bœuf qui se déroule le 13 avril.

6. Information diverse

Des travaux prévus par APRR pour la réfection du pont d'autoroute auront lieu du 15 avril au 12 juillet.

La base de vie sera installée sur un terrain situé à proximité et appartenant à la commune.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.**